

ACTION URGENTE

TUNISIE. DES TRAVAILLEURS·EUSES HUMANITAIRES ONT ÉTÉ LIBÉRÉS APRÈS 20 MOIS DE DÉTENTION

Les autorités tunisiennes ont libéré Sherifa Riahi et Mohamed Joo, ainsi qu'un troisième membre du personnel de Terre d'Asile Tunisie et ancienne responsable municipale, Imen Ouardani, après qu'un tribunal de Tunis a suspendu l'exécution du reste de leur peine de deux ans d'emprisonnement. Leur libération intervient après 20 mois de détention arbitraire uniquement motivée par leur travail humanitaire et de défense des droits humains, en soutien aux personnes réfugiées, demandeuses d'asile et migrantes en situation vulnérable.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Tard dans la soirée du 5 janvier 2026, les autorités tunisiennes ont libéré Sherifa Riahi, Mohamed Joo et Imen Ouardani, à la faveur d'une décision de justice suspendant l'exécution intégrale de leur peine de deux ans d'emprisonnement. Ils avaient été arrêtés et poursuivis en justice en lien avec leurs activités, pour avoir aidé des personnes réfugiées et migrantes en tant que membres de la branche tunisienne de l'ONG française France Terre d'Asile, dans le cadre d'une vaste campagne de répression ciblant les organisations de la société civile qui travaillent sur les questions de migration et d'asile en Tunisie.

Les autorités ont arrêté les accusé·e·s en lien avec leurs activités humanitaires légitimes et ouvert une enquête à leur sujet. Tout au long de leur détention et de leur procès, Amnesty International a exprimé son inquiétude quant au fait que les accusations étaient infondées et constituaient une attaque contre des défenseur·e·s des droits humains et des acteurs de la société civile apportant une aide aux personnes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile.

Amnesty International a demandé aux autorités tunisiennes de les libérer immédiatement et sans condition, d'abandonner toutes les charges retenues contre eux et de cesser de criminaliser le travail humanitaire et de défense des droits humains. Des sympathisant·e·s du monde entier se sont mobilisés grâce au réseau Action Urgente pour faire pression sur les autorités et dénoncer les risques encourus par les organisations de la société civile qui mènent des activités en Tunisie.

Si nous saluons la libération de Sherifa Riahi, Mohamed Joo et Imen Ouardani, leurs sentences n'ont pas été annulées, alors qu'elles se fondent uniquement sur leur travail pacifique et légitime. Ce cas illustre le harcèlement et la criminalisation dont sont victimes les acteurs de la société civile travaillant sur les questions de migration et de droits humains en Tunisie.

NOM ET PRONOM : Sherifa Riahi (elle), Mohamed Joo (il) et Imen Ouardani (elle).

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 54/25.

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : [Tunisie. Des défenseur·e·s des droits humains sont détenus arbitrairement - Amnesty International](#)

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

